

# Le Monde

21.11.2017, chronique par Stéphane Foucart

## Pesticides : une leçon italienne

C'est une histoire digne de l'univers absurde des Shadoks - la série-culte de Jacques Rouxel - que raconte Lorenzo Furlan. " Il y a une trentaine d'années, dans la région d'Italie où je travaille, j'ai compris que la plupart des traitements insecticides appliqués sur le maïs étaient inutiles puisque les ravageurs ciblés étaient absents de 90 % à 95 % champs traités, raconte l'agronome italien (Institut d'agronomie de Vénétie). Et la situation était d'autant plus absurde que l'utilisation de ces intrants dégradait la qualité de la récolte... "

L'usage de ces pesticides n'était donc pas défensif : les producteurs de maïs du Nord-Ouest italien les utilisaient plutôt comme une assurance-récolte. Une assurance ? Voilà qui n'est pas complètement irrationnel. Mais pas complètement satisfaisant non plus, car " l'écrasante majorité de ces agriculteurs dépensaient en définitive des sommes importantes pour des produits qui nuisaient à leur santé, à l'environnement, à leurs cultures et n'apportaient rien à la rentabilité de leur exploitation ". Ce qui fait beaucoup.

C'était il y a trente ans, mais les nouvelles générations d'insecticides - les célèbres néonicotinoïdes - remplissent aujourd'hui la même fonction d'assurance, et de manière plus assumée encore. Car, dans la plupart de leurs usages, ils ne sont pas pulvérisés sur les cultures, mais directement intégrés aux semences. Ce qui est semé n'est plus une graine, comme la plupart d'entre nous se le figurent encore, mais une sorte de petite granule de couleur vive : la semence est enrobée du pesticide, qui imprégnera la plante tout au long de sa croissance. Ce genre de traitement est donc, par nature, prophylactique. Que le moindre ravageur soit présent ou non sur la parcelle, la plante y tuera les insectes et ne fera pas dans le détail. Et tant pis pour toutes les autres -bestioles qui s'y aventurent - abeilles, bourdons, papillons...

Le constat d'une utilisation abusive et inutile des produits phytosanitaires est partagé par bien d'autres chercheurs que l'agronome italien. Une étude récente, conduite par des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), a par exemple montré qu'une réduction substantielle des tonnages d'intrants chimiques était possible, dans la majorité des exploitations, sans aucune baisse des rendements...

En 2008, l'interdiction de certains néonicotinoïdes par le gouvernement italien donne à Lorenzo Furlan l'occasion de remettre en selle de l'idée qui lui était venue voici trente ans. Avec Filippo Codato, il met en oeuvre une idée à la simplicité désarmante : un fonds mutualisé remplissant le même rôle d'assurance-récolte que les pesticides, mais sans aucun de leurs inconvénients. Le fonds est créé en 2014 et entre en fonctionnement l'année suivante. " Il fédère aujourd'hui un ensemble d'agriculteurs représentant près de 50 000 hectares ", se réjouit Lorenzo Furlan. Chaque maïsiculteur désirant adhérer au consortium verse une somme modique, de l'ordre de 3 à 5 euros par hectare, et se voit indemnisé s'il perd sa récolte ou si ses rendements ont été affectés par une attaque de ravageurs. Trois à cinq euros, précise l'agronome italien, c'est entre sept et dix fois moins que la somme nécessaire pour barder l'hectare de maïs d'une armure chimique.

Il y a urgence

Tout porte donc à penser qu'il y a d'autres façons de faire. A l'exigence des milieux agricoles de se voir proposer des alternatives à l'interdiction de telle ou telle molécule phytosanitaire, il est possible de répondre que ces alternatives peuvent parfois prendre la forme d'innovations socio-économiques plutôt que techniques. Et il y a urgence. Des travaux publiés fin octobre ont pour la première fois quantifié le désastre des pratiques de l'agriculture conventionnelle sur la biodiversité. En trente ans, près de 80 % des insectes volants ont disparu des zones naturelles protégées d'Allemagne, et tout indique que ce constat est valable ailleurs en Europe. Il suffit de voir les calandres et les pare-brise de nos automobiles, souvent vierges de tout impact d'insectes.

L'expérience italienne semble presque trop belle, trop facile. D'autant que les agriculteurs dépensent en traitements des sommes rondellettes... Pourquoi une telle initiative a-t-elle attendu trente ans avant de voir le jour ? " En Italie, les sociétés qui assurent le conseil technique aux agriculteurs sont aussi celles qui leur vendent les pesticides, répond Lorenzo Furlan. Et on leur répète qu'ils perdront leurs récoltes s'ils n'utilisent pas ces produits... " Le même constat vaut pour la France : tous les rapports parlementaires rendus sur le sujet mettent en avant ce conflit d'intérêts institutionnel qui tire mécaniquement vers le haut l'utilisation des " phyto ".

En France, ce sont les coopératives agricoles qui sont les maîtres du jeu. Au cours de sa campagne, Emmanuel Macron avait d'ailleurs mis cette proposition au coeur de son programme pour l'agriculture : séparer les activités de conseil technique et de vente de pesticides aux agriculteurs. Elle est au menu des Etats généraux de l'alimentation. Sera-t-elle pleinement mise en oeuvre ? Il y a fort à parier que non. Les grandes coopératives, des géants industriels qui n'ont rien à envier aux multinationales de l'agrochimie, tirent de la vente de pesticides des revenus trop substantiels pour voir ce marché se flétrir. Jusqu'à présent, rien n'y a fait. Le plan Ecophyto mis en place en 2008 prévoyait par exemple une division par deux, en dix ans, du recours aux pesticides en France. Presque dix années ont passé et le recours aux " phyto " n'a pas été divisé par deux. Il n'a pas baissé, ni même stagné. Il a poursuivi, insolemment, sa croissance.